

D' KINDERSTUB

Association des Parents d'élèves de l'école bilingue Jean PETIT
3 A rue du Florimont
68040 INGERSHEIM

Inscrite au T.I. de Kaysersberg Vol.

XI Folio 22

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 NOVEMBRE 2013**

(Exercice clos le 31 août 2013)

L'an deux mille treize,

Le vingt-neuf novembre, à vingt heures,

Les membres de l'Association D' KINDERSTUB se sont réunis à la salle polyvalente d'INGERSHEIM (Haut-Rhin) sur convocation écrite du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée en entrant en séance à laquelle ont été annexés les pouvoirs des membres représentés.

La séance est ouverte sous **la Présidence de M. Alain KEMPF.**

Les fonctions de **secrétaire** de séance sont remplies par **M^{me} Catherine CHENCINER.**

Le Président rappelle l'ordre du jour de la présente réunion :

- 1. Allocution de bienvenue et rapport moral du Président;*
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;*
- 3. Rapport des vérificateurs aux comptes et rapport financier du Trésorier*
- 4. Approbation des comptes (exercice clos le 31 août 2013) et vote du budget ;*
- 5. Tarification 2014-2015 et vote du budget prévisionnel*
- 6. Quitus aux administrateurs*
- 7. Renouvellement des membres du conseil d'administration*
- 8. Election de deux vérificateurs aux comptes*
- 9. Projet d'extension de l'école*
- 10. Pouvoir pour les formalités*
- 11. Questions diverses*

M. Alain Kempf ouvre la séance par son allocution de bienvenue. Il remercie les représentants et parents présents pour leur présence à l'AG qui est « la gratification faite aux membres du bureau » en rappelant que ces derniers sont des parents bénévoles depuis de nombreuses années et qui n'ont jamais touché de compensation financière de la part de l'association.

Les membres du Bureau se présentent tour à tour. Puis Noëlle Baltenweck fait de même pour chacun des salariés de la D'Kinderstub, photos sur grand écran à l'appui.

Résolution 1. Rapport moral du Président

Alain Kempf évoque son entrée au Bureau, lançant : « Vous êtes tous des présidents potentiels ! ». Il trace un bref historique des années écoulées. Entré au bureau en 2008 à la demande de la présidente d'alors, Mme Röellgen, pour l'assister dans la traduction de documents. Ce qu'il n'avait pas prévu, c'est qu'il allait prendre sa succession à peine un an après, suite à son déménagement. Le président rappelle l'action et le rôle du Bureau, puis signale que plusieurs membres vont laisser leur place à d'autres parents. Il s'agit de Mme Beaulieu, trésorière depuis 10 ans, Mme Chenciner, secrétaire depuis 6 ans, ainsi que lui-même. La succession a cependant été préparée en amont par le recrutement de nouveaux membres au CA les années passées.

Il poursuit : « Le mois de septembre touche déjà à sa fin et je voulais en profiter pour remercier tous ceux d'entre vous qui ont trouvé le moyen de s'arranger d'une façon ou d'une autre pour laisser quelques places libres à la cantine. Grâce à vos efforts, et une capacité augmentée à 89 repas par jour, nous pouvons actuellement répondre aux demandes de toutes les familles qui n'ont pas d'autre solution que de laisser leurs enfants à l'école durant la pause méridienne. Les marges sont cependant très faibles puisque nous atteignons régulièrement la capacité maximale ».

S'agissant du personnel, il poursuit : « En l'absence de notre directrice Elisabeth Dill, c'est Noëlle, son adjointe, qui a pris les rênes de notre association et, mises à part les absences de Josiane, suite à un accident de travail, l'année scolaire s'est très bien passée. Noëlle a su s'imposer et a géré son équipe avec une touche de bonne humeur qui s'est rapidement propagée au reste de l'équipe. Merci Noëlle.

Notre directrice Elisabeth a repris du service après un congé parental d'un an. Nous avons alors redéfini avec toutes deux leur descriptif de poste, afin qu'Elisabeth puisse se consacrer en priorité à la gestion comptable de l'association, soit les saisies et prélèvements, et Noëlle à la gestion du personnel.

Début 2013, nous avons eu la surprise d'apprendre le non-renouvellement de deux contrats aidés (CUI). Pour ne pas perturber le fonctionnement de l'Association, nous avons choisi de les transformer en CDD pour terminer l'année scolaire.

Pour cette nouvelle année, vue l'augmentation des effectifs de l'école et de la fréquentation de notre périscolaire, nous avons dû embaucher une personne supplémentaire en CUI (à 70%). Et, puisque les finances nous le permettent, nous venons de décider de passer le CDD de Monique en CDI. Nous avons donc actuellement 8 salariés (5 en CDI et 3 en CUI) ».

Alain Kempf passe le relais à la directrice Elisabeth Dill pour son rapport.

Pour cette dernière, « le bilan de fonctionnement du périscolaire pour l'année 2012/2013 est satisfaisant. » Pour 2013/2014, l'équipe se compose d'une directrice, chargée de la gestion administrative et comptable ; d'une directrice adjointe, pour la gestion du quotidien et de l'équipe, de cinq animateurs, dont un qui débutera une formation BAFA, enfin d'une maîtresse de maison.

Sur le temps de midi, l'équipe est complétée des quatre aides maternelles. Un bénévole s'y ajoute pour accompagner les enfants à la maison de retraite.

Elisabeth Dill propose un point sur les effectifs. Nous accueillons en moyenne 4 enfants le matin de 7h30 à 7h50, 85 enfants sur le temps de midi de 11h45 à 13h35 (minimum 79, maximum 89), 65 enfants le soir à partir de 16h et 8 enfants les mercredis.

Elle ajoute que le projet pédagogique précise les objectifs de la D'Kinderstub, ainsi que les actions pour cette année scolaire. Il a été transmis par mail aux familles avec le dossier d'inscription.

En conclusion, elle ajoute : « Notre volonté est de proposer un accueil de qualité à vos enfants, d'être à votre écoute. Nous faisons de notre mieux avec les moyens qui sont mis à notre disposition. Un grand merci pour à tous ceux qui s'impliquent dans nos actions quotidiennes ».

Résolution 2. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;

Un parent, Monsieur Delaunay, s'étonne de l'aspect succinct du compte-rendu de la dernière AG. Il aurait souhaité que toutes les questions dans l'assemblée soient reproduites.

Le procès verbal est adopté, avec deux abstentions dont un pouvoir.

Résolution 3. Rapport des vérificateurs aux comptes et rapport financier du Trésorier ;

Mesdames, Messieurs,

Suite au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 22 novembre 2012, de l'association **d'kinderstub** nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association pour l'exercice allant du 1er septembre 2012 au 31 août 2013.

Nous avons constaté que le bilan concorde avec la comptabilité. Les contrôles effectués par pointages nous ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes pour chaque opération vérifiée.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le trésorier pour son travail.

Ingersheim le 28 octobre 2013

Les vérificateurs des comptes :

Richard Komurian



Jean-Marc Waechter



Résolution 4. Examens et arrêté des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 août 2013

Les comptes sont présentés en détail par le vice-président Joris Frayon.

	EN COURS		VALIDE	
	AU 31/08/2013	2011-2012	AU 31/08/2013	2011-2012
Charges	216 024 €	241 957 €		
Achats	64 424 €	63 813 €		
<i>Dont achats de repas</i>	56 878 €	54 250 €		
<i>Dont fournitures périscolaires</i>	1 073 €	2 068 €		
<i>Dont fournitures d'entretien</i>	5 010 €	3 292 €		
<i>Dont fournitures équipement</i>	986 €	3 945 €		
<i>Dont fournitures administratives</i>	476 €	258 €		
Services extérieurs	16 965 €	16 528 €		
<i>Dont locations</i>	13 900 €	13 900 €		
<i>Dont entretien & réparation</i>	143 €	21 €		
<i>Dont Primes d'assurances</i>	2 001 €	1 915 €		
<i>Dont entretien véhicule</i>	620 €	394 €		
<i>Dont assurance véhicule</i>	301 €	299 €		
Autres services extérieurs	4 891 €	5 982 €		
<i>Dont honoraires</i>	1 710 €	1 674 €		
<i>Dont déplacements, missions & réceptions</i>	1 619 €	2 524 €		
<i>Dont frais postaux & de communication</i>	469 €	484 €		
<i>Dont services bancaires</i>	1 018 €	1 089 €		
<i>Dont documentation</i>	75 €	211 €		
Charges de personnel	117 351 €	118 023 €		
<i>Dont personnel extérieur à l'association</i>	1 951 €	1 876 €		
<i>Dont rémunérations du personnel</i>	91 010 €	90 982 €		
<i>Dont charges sociales</i>	21 081 €	22 459 €		
<i>Médecine du travail</i>	634 €	636 €		
<i>Dont formations</i>	2 675 €	2 070 €		
Autres charges de gestion courante	93 €	130 €		
Dotations aux amortissements	3 501 €	3 643 €		
Dotation Fonds d'Investissement	8 799 €	33 838 €		
Produits	243 885 €	246 657 €		
Périscolaire	125 988 €	123 837 €		
<i>Dont repas et garde</i>	85 923 €	84 259 €		
<i>Dont cotisations mensuelles</i>	40 065 €	39 578 €		
Subventions d'exploitation	67 389 €	78 213 €		
<i>Dont CNASEA</i>	17 010 €	21 441 €		
<i>Dont CAF</i>	11 730 €	13 878 €		
<i>Dont MSA</i>	249 €	396 €		
<i>Dont Mairie Ingersheim</i>	35 015 €	35 015 €		
<i>Dont Conseil Général</i>	- €	1 200 €		
<i>Dont AREA</i>	3 000 €	6 000 €		
<i>Divers (A PROTTECT)</i>	385 €	283 €		
Indemnités journalières	6 341 €	2 769 €		
Adhésions	40 997 €	38 380 €		
Dons	- €	950 €		
Produits divers	3 001 €	1 825 €		
Produits sur exercices ant.				
Quote part subvention d'investis	169 €	282 €		
Produits exceptionnels	0 €	400 €		
Résultat	27 860 €	4 700 €		

Après quoi, M. Huffling s'interroge : « A quoi correspondent les frais de déplacements et de mission ? »
« Ce sont les frais occasionnés lors des AG ou des CA, le remboursement des billets de train (environ 300 €) des stagiaires allemands non rémunérés et qui passent plusieurs mois à l'école, ou encore le repas de Noël des salariés de l'équipe », répond Carine Beaulieu, la trésorière.

M. Huffling relève aussi une baisse des produits au niveau de la CAF. « La CAF ne nous rembourse plus deux heures, mais une heure et demie sur le temps de repas », explique Elisabeth Dill. « En outre, ajoute Carine Beaulieu, il y a aussi l'AREA (Aide régionale aux emplois associatifs) qui baisse chaque année ».

M. Huffling note aussi qu'il y a un résultat positif de 27 000 €. « Oui, confirme le président, c'est parce qu'on nous avons entré plus d'argent que prévu (prestations périscolaires et aides) ; de plus, nous avons eu des absences de salariées en CDI remplacées par des salariées en contrats aidés, qui nous ont donc moins coûté. Nous prévoyons toujours un budget pessimiste pour avoir une bonne surprise à l'arrivée ».

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Le budget prévisionnel est également présenté :

Projection	EN COURS	VALIDE
2013-2014	AU 31/08/2012	2011-2012

Projection	EN COURS	VALIDE
2013-2014	AU 31/08/2013	2011-2012

Charges	268 574 €	216 024 €	241 957 €
Achats	75 780 €	64 424 €	63 813 €
Dont achats de repas	62 780 €	56 878 €	54 250 €
Dont fournitures périscolaires	2 500 €	1 073 €	2 068 €
Dont fournitures d'entretien	5 000 €	5 010 €	3 292 €
Dont fournitures équipement	5 000 €	986 €	3 945 €
Dont fournitures administratives	500 €	476 €	258 €
Services extérieurs	17 500 €	16 965 €	16 528 €
Dont locations	13 900 €	13 900 €	13 900 €
Dont entretien & réparation	200 €	143 €	21 €
Dont Primes d'assurances	2 100 €	2 001 €	1 915 €
Dont entretien véhicule	1 000 €	620 €	394 €
Dont assurance véhicule	300 €	301 €	299 €
Autres services extérieurs	5 550 €	4 891 €	5 982 €
Dont honoraires	1 750 €	1 710 €	1 674 €
Dont déplacements, missions & réceptions	2 000 €	1 619 €	2 524 €
Dont frais postaux & de communication	500 €	469 €	484 €
Dont services bancaires	1 100 €	1 018 €	1 089 €
Dont documentation	200 €	75 €	211 €
Charges de personnel	125 700 €	117 351 €	118 023 €
Dont personnel extérieur à l'association	2 000 €	1 951 €	1 876 €
Dont rémunérations du personnel	95 000 €	91 010 €	90 982 €
Dont charges sociales	25 000 €	21 081 €	22 459 €
Médecine du travail	700 €	634 €	636 €
Dont formations	3 000 €	2 675 €	2 070 €
Autres charges de gestion courante	100 €	93 €	130 €
Dotations aux amortissements	3 501 €	3 501 €	3 643 €
Dotations Fonds d'Investissement	40 443 €	8 799 €	33 838 €

Produits	268 574 €	243 885 €	246 657 €
Périscolaire	134 650 €	125 988 €	123 837 €
Dont repas et garde	90 000 €	85 923 €	84 259 €
Dont cotisations mensuelles	44 650 €	40 065 €	39 578 €
Subventions d'exploitation	63 115 €	67 389 €	78 213 €
Dont CNASEA	15 000 €	17 010 €	21 441 €
Dont CAF	10 000 €	11 730 €	13 878 €
Dont MSA	150 €	249 €	396 €
Dont Mairie Ingersheim	35 015 €	35 015 €	35 015 €
Dont Conseil Général	1 200 €	- €	1 200 €
Dont AREA	1 500 €	3 000 €	6 000 €
Divers (A PROTTECT)	250 €	385 €	283 €
Indemnités journalières	- €	6 341 €	2 769 €
Adhésions	68 140 €	40 997 €	38 380 €
Dons	- €	- €	950 €
Produits divers	2 500 €	3 001 €	1 825 €
Produits sur exercices ant.			
Quote part subvention d'investis	169 €	169 €	282 €
Produits exceptionnels	0 €	0 €	400 €
Résultat	- €	27 860 €	4 700 €

Un participant s'enquiert du patrimoine de l'association. « Nous ne sommes pas tenu de le présenter lors du bilan financier de l'AG, mais nous y reviendrons plus tard », assure le président.

Il est ensuite question de la manière dont l'argent sera affecté. Ainsi, une partie de l'argent a été provisionnée pour le salaire de Monique, le reste l'est pour l'investissement.

Où la partie « investissement » concernant le projet d'extension apparaît-elle dans le budget ?, s'interroge-t-on dans la salle. « Au départ, répond Carine, la somme était destinée à ABCM, mais nous avons dû ouvrir un compte pour Ingersheim. Nous avons toujours cet argent. Lorsque les travaux seront effectués, la somme mise de côté pour le compte d'ABCM, sera transférée sous forme de don à ABCM ».

M. Delaunay intervient : « Compte tenu de la relative complexité des enveloppes provisionnées, stockées en vu de reversements de dons et des travaux, il serait utile, en terme de transparence, d'afficher le bilan ». « Il est important que les membres de l'association connaissent la situation du patrimoine, nous en reparlerons tout à l'heure, à l'occasion du financement du projet d'extension », rappelle le président.

Certains parents souhaitant des précisions avant de se prononcer, Carine Beaulieu présente donc la situation de la trésorerie : « Le solde actuel des comptes est proche de **200 000 €** (*le résultat de 27 860 € de 2012-2013 intégré*), dont :

50 000 € sont provisionnés (*point n°5 ci-dessus*), **30 000 €** qui correspondent au fonds d'investissement ABCM (*les 150 € par enfant prélevés en avril et mai les années précédentes*), **100 000 €** qui sont des fonds propres de la d'Kinderstub résultant des économies faites les dernières années dû à la bonne gestion de l'équipe du bureau (*+ dossiers AREA pour 2X15 000 €, ancienne provision pour affaire aux prud'hommes pour 30000€, révision de la tarifications, etc...*), et enfin **20 000€** de fonds de roulement.

Toutes les économies faites ces dernières années vont nous permettre d'ici à fin mai 2014 d'avoir un apport de 150 000€ sur un montant des travaux pour l'extension de notre école estimé à 500 000€.

Une dame s'interroge sur l'augmentation des effectifs dans le prévisionnel. Le budget portant sur 2013/2014, les effectifs présentés sont donc déjà connus, explique Mme Beaulieu.

Le budget prévisionnel est adopté, avec quatre abstentions dont un pouvoir.

5. Tarification 2013-2014 et vote du budget

Un rappel est effectué sur les tarifs versés à l'association locale (*voir tarifs du dossier d'inscription*). Les tarifs sont les mêmes depuis plusieurs années et grâce à l'augmentation des effectifs, il n'est pas nécessaire de les changer pour l'année 2014/2015.

Alain Kempf explique que la ligne « dons » disparaîtra et que son montant sera intégré dans la cotisation annuelle, ceci afin d'être-en règle par rapport à l'administration fiscale.

M. Huffling estime que la situation reste néanmoins « bancal ». Il conseille de produire un courrier aux impôts et d'expliquer la situation pour qu'ils valident cette tarification. « S'il n'y a aucun souci, il n'y a pas de raison de ne pas le faire, et cela permettra de connaître la situation réelle pour éviter des désagréments les années suivantes », ajoute-t-il.

L'un des précédents président, qui était juriste, avait déjà effectué la démarche, permettant la mise en place de la possibilité d'émettre des reçus fiscaux en obtenant un document officiel de l'administration fiscale, explique le Président.

« C'est avec votre aide, M. Huffling, que nous avons analysé les textes au plus juste, reprend le président. Au Bureau, nous nous sommes basés sur le pire des cas, en admettant que tous les reçus émis ne soient pas réglementaires pendant trois ans, et nous avons provisionné une somme de 50 000€. Si un contrôle fiscal défavorable advenait, l'association ne serait ainsi pas mise en péril.

Une nouvelle demande de rescrit fiscal pourrait être à double tranchant. Je rappelle que des familles non imposables peuvent payer ce tarif de 150€/an, car les familles imposables peuvent faire la déduction de leur cotisation ce qui permet d'engendrer près de 40000€ /an». Des murmures d'approbation se font entendre dans l'assemblée.

Le point est adopté avec quatre abstentions deux pouvoirs.

6. Quitus aux administrateurs

« Ces présentations faites, l'assemblée générale approuve, dans toutes leurs parties, les comptes de l'exercice écoulé tel qu'il leur a été présenté, lesdits comptes qui se soldent par un bénéfice de 27860€.

L'assemblée générale approuve également, à l'unanimité, les opérations traduites dans ces comptes et résumés dans les rapports qui lui ont été présentés.

L'assemblée générale, à l'unanimité, donne en conséquence aux membres du CA quitus de l'accomplissement de leur mandat pour l'exercice clos ».

Quitus est donné

7. Renouvellement des membres du conseil d'administration

Le CA enregistrera quatre départs, ceux d'Alain Kempf et de Carine Beaulieu, dont le mandat se terminera en juin, ainsi que ceux de Catherine Chenciner, secrétaire, et de M. Studer.

Quatre candidats se proposent dans l'assemblée : M. Huffling, M. Delaunay, Mme Bougit et Mme Chantoiseau.

Alain Kempf indique que, selon l'usage à la D'Kinderstub, le CA se réunit deux fois par an, en octobre-novembre et en juin.

M. Studer, membre sortant, relève que, dans les statuts, il est prévu trois réunions par an. Certes, répond le président, mais il est déjà difficile de rassembler l'ensemble des membres deux fois par an. Et s'il fallait changer les statuts pour cela, il faudrait la présence de plus de la moitié des membres présents à une AG

...

Trois renouvellements sont également à prendre en compte : Delphine Guillet prolonge son mandat, de même que Joris Frayon, M. Adriansen et M. Royer.

Le point passe à l'unanimité.

Que Mme Chantoiseau, Mme Bougit, M. Delaunay et M. Huffling soient les bienvenus !

8. Election de deux vérificateurs aux comptes

MM. Waechter et Komurian étaient réviseurs aux comptes cette année. Il faudrait que deux nouveaux se présentent. Carine indique toutes les pièces comptables sont à leur disposition, fin septembre en vue du CA d'octobre.

M. Pelus se propose à cette fonction et Mme Stöhr-Houdelette propose... son mari.

9. Projet d'extension de l'école

Alain Kempf revient sur le précédent projet de réaménagement de la maternelle datant de 2010. Ce projet, étudié avec le concours des enseignantes, a été abandonné faute de moyens suffisants, le montant total des travaux dépassant le million d'euros. « Il reste des urgences. Il faudrait une entrée et des toilettes sous le préau pour la classe des Papillons », rappelle Christa Petitdemange, la directrice.

L'école a la chance que les ateliers municipaux aient déménagé, l'occasion de remercier la mairie pour son soutien, poursuit le président. Un premier permis de construire a été déposé en juillet, l'année dernière. Suite à des modifications demandées par la mairie, le document a été redéposé en janvier-février, mais refusé pour des raisons de normes d'accessibilité aux handicapés qui avaient changé dans l'intervalle. « Du coup, on en a profité pour revoir le projet, poursuit le président, présentant la photo des hangars municipaux. Noëlle a épluché toute la documentation et y a retravaillé afin de satisfaire au mieux à toutes les exigences liées à l'utilisation des lieux en tant que périscolaire ». Le permis a à nouveau été déposé mi-novembre, et nous avons repris les réunions de travail avec le maître d'œuvre.

« Le budget global de l'extension est de plus de 500 000 €. ABCM dispose d'un fonds de cotisation pour trois projet simultanés et nous allons bénéficier de 15 000€/an. En quinze ans, nous devrions pouvoir financer les travaux grâce à ce que nous avons mis de côté et l'aide d'ABCM. L'an dernier, nous étions certains d'obtenir des aides d'une fondation allemande, la Hermann-Niermann-Stiftung, à qui nous avons présenté notre projet début mai 2012, finalement ce ne sera pas le cas.

« Est-ce que cette décision a été motivée ? », demande-t-on dans l'assemblée. « Nous n'avons pas eu de retour », répond Alain. Il ajoute : « Le maire d'Ingersheim nous épaulera pour savoir si le Bade Wurtemberg pourrait nous aider, sachant que le projet est porté par ABCM. On ne sait pas encore ce qu'il faudra rembourser par an pour le projet. Il sera peut-être possible de mettre de côté pour la maternelle ».

Le conseil général devrait apporter 7000 €.

Mme Bougit s'interroge sur l'éventualité d'une participation active des parents. « Le maître d'œuvre nous suivra jusqu'à la fin du projet, nous pourrons faire les peintures, installer les carrelages, ce sera une question de temps », estime Alain.

« Est-ce qu'on a une idée du nombre d'enfants attendus? Une centaine de places de cantines, est-ce que ce sera suffisant ? Est-ce qu'on restera dans un schéma comme aujourd'hui où il faudra mettre en place des solutions alternatives ? », demande M. Delaunay.

Elisabeth Dill répond: « Cette année, pour pouvoir accueillir tous les enfants, nombre de familles se sont déjà arrangées entre elles ».

« La communication qui a été faite sur le projet en appelant les parents à contribuer, c'est qu'on va agrandir le périscolaire, j'ai peur que ce ne soit pas le cas », poursuit-on dans l'assemblée. De fait, le périscolaire restera tel qu'il est actuellement à l'étage.

Selon les commandant des pompiers dans la salle : « Il y a des réglementations sur les établissements recevant du public, la règle est totalement différente à l'étage et au rez-de-chaussée. Actuellement, d'après ce qui est déclaré au niveau de la commission de sécurité, on n'a pas l'impression qu'il y a des enfants à l'étage ».

Le président reprend : « **La situation actuelle est tolérée par Jeunesse et sports dans la mesure où nous avons un projet d'extension, nous sommes obligés de quitter cet étage. Dans le cas contraire, il n'y aura plus de périscolaire du tout. On ne pourra certainement jamais garantir une place à tout le monde, mais on fait de notre mieux.** ».

Carine précise: « Sur le site dans son ensemble, nous aurons une autorisation maximum d'accueil de 98 enfants, et il y aura encore 19 enfants au Home. La capacité sera augmentée de 30 places ». M Studer estime que nous devrions communiquer là-dessus.

Une maman se demande si cela permettra à la classe du presbytère de réintégrer l'école. Oui, lui répond-t-on, et même d'ouvrir une quatrième classe de maternelle puisqu'on libèrera deux salles, l'actuelle cantine et la Spielzimmer.

M. Constans souhaite savoir si les sous-traitants pour les travaux sont déjà connus. Comme ce n'est pas le cas et qu'il est métreur sur plan de métier, il propose ses compétences pour aider au choix des entreprises. Le président le remercie, ravi de pouvoir l'intégrer dans le projet.

Alain précise encore que, durant les vacances de Noël 2012/2013, avec une dizaine de parents, la D'Kinderstub a remplacé la charpente du préau. « Nous avons été assistés bénévolement par le papi de Justine Bernard, charpentier de métier. Pour l'ensemble du matériel, nous avons dépensé près de 1000€, alors que le devis de remise en état du préau était de 8000€ ».

Résolution 10. Pouvoir pour les formalités légales

L'assemblée ici présente délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Le point est adopté à l'unanimité.

11. Questions diverses

A la suite du conseil d'école à l'école du Centre, l'adjointe au maire, présente dans la salle, Mme Horny, rapporte que beaucoup de parents se sont plaints du stationnement à l'école bilingue. « Essayez de ne pas vous garer devant l'école !, a-t-elle demandé. Il y a des parents qui roulent vite, qui se garent sur les trottoirs quand les enfants passent ». A l'avenir, après les travaux d'extension, une dépose minute pourra être mise en place, mais pas avant la fin des travaux d'extension.

Une question dans l'assemblée : « Est-ce qu'il est prévu, dans le schéma d'aménagement du nouvel espace, que la grille près des poubelles soit reculée vers l'intérieur ? ». « Pourquoi pas », dit Alain.

Un papa évoque encore le problème d'une porte dangereuse pour les enfants. Un bloque-doigts sera commandé, assure Elisabeth Dill.

Il serait également bon qu'un deuxième représentant participe au GSI, groupement des associations d'Ingersheim, en plus de M. Studer qui accepte de représenter notre association une année de plus. Personne ne se manifeste au sein de l'assemblée.

« Avez-vous des retours sur la cantine ?, pointe une maman. J'ai peut-être une fille difficile ». « Nous en avons, et c'est très bon », note Christa. « Cela dépend des menus, intervient Noëlle, nous allons sonder les

enfants et prendre en compte leurs remarques ». « Ma fille trouve que c'est trop juste en quantité », ajoute un autre parent. « Il faut faire des retours réguliers », insiste Noëlle.

M. Huffling évoque le site internet. M. Adriansen, qui s'en occupe bénévolement depuis plus de deux ans, assure qu'il est fonctionnel et serait très heureux de le faire vivre. Enfin, un participant apprécie l'initiative d'un parent d'élève, M. Studer, qui a lancé récemment un petit journal dans l'école, Le Yakalire.

Le président met un terme à l'assemblée générale vers 21h30 et invite les membres présents à un verre de l'amitié.